

**RÉUNION DU BUREAU DU
JEUDI 17 JUIN 2026**

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 17 juin 2026 à 14h05, à la Salle du Conseil, au 38 rue Soult à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental
Mme Didier BAT	Représentant CAF
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT

En visioconférence :

Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale
----------------------------------	----------------------------

Représentés :

M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre <i>Donne pouvoir à M. Yannick BOUBÉE</i>
Mme Cécile DASQUE	Directrice de l'ADIL <i>Donne pouvoir à M. Yannick BOUBÉE</i>

Excusé :

M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental- Maire de Lannemezan
-------------------------	---

Assistaient à cette réunion :

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Pascale PEREZ	Secrétaire administrative, secrétaire de séance

PROJET D'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE PORTE PAR LE SDE 65 – POUR LA FOURNITURE DE GAZ ET D'ELECTRICITE

OBJET

Il est proposé que l'OPH 65 adhère au groupement d'achat porté par le SDE 65 (Syndicat Départemental d'Energie des Hautes Pyrénées) pour la fourniture de gaz et d'électricité de son patrimoine.

Cette adhésion permettrait à l'OPH 65 de mutualiser ses achats d'énergie avec ceux d'autres collectivités et organismes publics du département et de bénéficier ainsi de conditions d'achat optimisées et sécurisées.

Objectif : adhésion au 1er janvier 2029

Situation actuelle de l'OPH 65

L'OPH 65 dispose actuellement de marchés publics pour la fourniture d'énergie :

- Marché de fourniture et acheminement d'électricité, souscrit avec le fournisseur ENGIE, jusqu'au 31 décembre 2027. Le périmètre représente 492 points de livraison.
- Marché de fourniture et acheminement de Gaz avec Total Energies, qui prend fin au 31 décembre 2027. Le périmètre représente 45 points de livraison.

L'objectif est une adhésion effective au Groupement d'Achat au 1er janvier 2029.

L'OPH 65 devra donc prévoir une consultation intermédiaire pour une durée d'un an, pour couvrir l'année 2028.

Le SDE 65

- Le groupement d'achat est ouvert aux acheteurs publics et a précisément pour objectif de mutualiser les achats d'énergie.
- Pour le marché 2026-2028 en cours porté par le SDE 65 : plusieurs fournisseurs ont été retenus pour l'électricité : Engie, Total Energies et Alterna. Pour le gaz ; Total Energies a été retenu, avec des prix très concurrentiels. Il n'est pas possible d'intégrer ce marché en cours.
- Le groupement d'achat du SDE 65 représente aujourd'hui 146 membres, 5377 points de livraison et un volume annuel de 124 GWh.
- Ces volumes importants constituent un véritable levier de négociation auprès des fournisseurs d'énergie. Pour l'OPH 65, l'adhésion permettrait ainsi de s'inscrire dans une démarche d'achat mutualisée, bénéficiant d'un effet de volume que l'Office ne pourrait pas nécessairement obtenir dans le cadre d'une consultation menée individuellement.

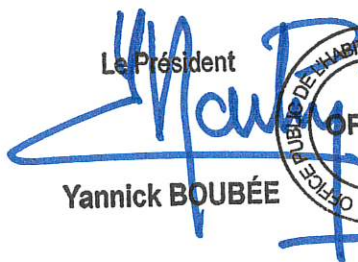
Intérêt de l'adhésion au groupement

L'adhésion au Groupement d'Achat d'Energies présenterait plusieurs avantages pour l'OPH 65 :

- La mutualisation des volumes d'achat et l'amélioration de la capacité de négociation ;
Le recours à un groupement d'achat permet de bénéficier d'un effet de volume et de conditions négociées à une échelle plus importante que celle que l'OPH pourrait obtenir seul.
- La recherche de conditions tarifaires compétitives ;
- La sécurisation des achats dans un contexte de volatilité des prix de l'énergie.
- L'anticipation et maîtrise des dépenses énergétiques ;
- La simplification des procédures de mise en concurrence ;
- L'allègement de la charge administrative liée au renouvellement des marchés.

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, approuvent, à l'unanimité, le principe de l'adhésion de l'OPH 65 au groupement d'achat d'énergies du SDE 65 pour la fourniture d'électricité et de gaz, sous réserve de l'analyse des conditions contractuelles, des modalités d'adhésion et des gains économiques attendus

Certifié exécutoire le : 18 SEP. 2026
Nom/Prénom :
Qualité :
Cachet et signature : 18 SEP. 2026
Publié le :

Le Président

Yannick BOUBÉE